



## ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

Requérants : M. Launaz Sébastien, à Vionnaz  
Propriétaires : M. et Mme Launaz Sébastien et Fabienne, à Vionnaz  
Auteur des plans : Lattion & Veillard SA  
Objet : Installation d'un spa hors sol  
Parcelle N° : 596 Plan 4  
Au lieu-dit : Les Serrailles  
Zone : Zone Habitat de coteau R1  
Coordonnées : 2'558'610 / 1'128'590  
Dossier déposé le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Les dossiers y relatifs peuvent être consultés au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 1<sup>er</sup> janvier 2021

L'Administration communale